CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE

RAPPORTEUR(S): MME SYLVIA BARTHELEMY

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE 13 Décembre 2019

OBJET : Convention pluriannuelle du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) de la Maille I - Le Mercure à Miramas.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 13 Décembre 2019 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé:

- d'approuver la convention pluriannuelle du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) de La Maille I/Le Mercure de Miramas,
- d'autoriser sa signature par la Présidente du Conseil départemental.

A l'unanimité

Messieurs VIGOUROUX, ROYER-PERREAUT ne prennent pas part au vote.

ADOPTE

Pour la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône et par délégation

> Signé Nathalie Tarrisse Directrice des assemblées